2086





DÉCLARATION DES PLUS OU MOINS-VALUES REALISÉES EN 2020 SUITE À DES CESSIONS D'ACTIFS NUMÉRIQUES ET DROITS ASSIMILÉS

(Article 150 VH bis du CGI)

1	VOTR						
	Nom						
	Prénom						
	Adresse	e					
2	PLUS	-VALUES OU MOIN	S-VALUES RÉ	ÉALISÉES DIRE	CTEMENT		
21	DECLA	RANT 1					
210	Identifi	cation					
	2101	Nom					
	2102	Prénoms					
	2103	Adresse					
			Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
211	Date de	la cession					
					<u> </u>		
		globale du ment de la cession					
Détermi	nation di	u prix de cession					
213	Prix de	cession					
214	Frais de	e cession					
215 (213 – 2		cession net des frais					
216 la cessio		eçue ou versée lors de					
	lignes (e cession net des 213 – 216) ou lignes					
218 soultes :	Prix de	cession net des frais et 213 – 214 – 216) ou					



Détermination du prix total d'acquisition du portefeuille d'actifs numériques

220 Prix total d'acc (cf. notice)	quisition				
221 Fractions de capita contenues dans le prix total d'acc (cf. notice)					
222 Soultes reçues e d'échanges antérieurs à la ces notice)	n cas sion (cf.				
223 Prix total d'acquisition lignes (220 – 221 – 222)	on net:				
Plus-values et moins-values : lig - [(ligne 223) x (ligne 217) / (lign précédé du signe + ou -		+	+	+ +	-
224 Plus-value ou moins-va globale du déclarant 1	alue			=	
25 DECLARANT 2					
250 Identification					
2501 Nom					
2502 Prénoms					
2503 Adresse					
2503 Adresse	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
2503 Adresse 251 Date de la cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces	du	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice)	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice)	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess 253 Prix de cession 254 Frais de cession 255 Prix de cession net de	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess 253 Prix de cession 254 Frais de cession	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess 253 Prix de cession 254 Frais de cession 255 Prix de cession net de	du sion	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cess 253 Prix de cession 254 Frais de cession 255 Prix de cession net c (253 – 254) 256 Soulte reçue ou versée	du sion Sion Sion Sion Sion Sion Sion Sion S	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cession 253 Prix de cession 254 Frais de cession 255 Prix de cession net ce (253 – 254) 256 Soulte reçue ou versée la cession 257 Prix de cession net cession 257 Prix de cession net cession	du sion sion les frais e lors de elors de elor	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession 252 Valeur globale portefeuille au moment de la ces (cf. notice) Détermination du prix de cession 253 Prix de cession 254 Frais de cession 255 Prix de cession net c (253 – 254) 256 Soulte reçue ou versée la cession 257 Prix de cession net cession	du sion sion des frais e lors de et des u lignes	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5





Détermina	ition du p	rix total d'acquisition	du portefeuille d'a	ctifs numériques			
260 (cf. notice		total d'acquisition					
261	Fraction	s de capital initial		1			1
contenue	es dans le	prix total d'acquisition					
(cf. notice	e)						
	Soultes res antéri	reçues en cas eurs à la cession (cf.					
notice)	goo anton	ouro a la occion (ci.					
	Prix tot 60 – 261 -	al d'acquisition net : - 262)					
	63) x (ligi	ns-values : ligne 258 ne 257) / (ligne 252)] ou -		+	+	+	+
264 Plus globale du		ou moins-value nt 2				=	
30	PERSO	NNE À CHARGE					
310	Identific	ation					
	3101	Nom					
	3102	Prénoms					
	3102 3103	Prénoms Adresse					
			Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
311	3103		Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
	3103 Date de	Adresse la cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui	3103 Date de Valeur ille au mor	Adresse	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice	3103 Date de Valeur ille au more)	Adresse la cession globale du	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi	3103 Date de Valeur ille au more)	Adresse la cession globale du ment de la cession u prix de cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi	3103 Date de Valeur ille au more) nation du	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi 313 314	3103 Date de Valeur Valeur e) nation du Prix de o Frais de	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi 313 314	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de c Frais de	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi 313 314 315 (313 – 3	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de c Frais de Prix de 14) Soulte re	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermin 313 314 315 (313 – 3' 316 la cessio	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de o Frais de Prix de 14) Soulte re on	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession cession cession net des frais eçue ou versée lors de	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermin 313 314 315 (313 – 3' 316 la cessio 317 soultes:	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de c Frais de 14) Soulte re n Prix de dignes (3	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession cession cession net des frais eçue ou versée lors de	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Détermi 313 314 315 (313 – 3' 316 la cessio 317 soultes : (313 + 3'	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de c Frais de Prix de 14) Soulte re in Prix de ilignes (316)	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession cession net des frais eçue ou versée lors de cession net des a cession net des a cession net des a cession net des a cession net des	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
312 portefeui (cf. notice Déterminal 313 314 315 (313 – 3' 316 la cession 317 soultes: (313 + 3' 318 soultes:	3103 Date de Valeur ille au mor e) nation du Prix de de Prix de 14) Soulte re in Prix de [ignes (316)]	Adresse la cession globale du ment de la cession prix de cession cession cession cession net des frais eque ou versée lors de cession net des a cession net des cession net des cession net des cession net des frais et cession net des frais et	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5



Détermina	tion du prix total d'acquisition du p	ortefeuille d'actifs numériqu	ies	
320	Prix total d'acquisition (cf. notice)			
321	Fractions de capital initial	<u> </u>	<u> </u>	1
contenue (cf. notice	es dans le prix total d'acquisition e)			
322	Soultes reçues en cas d'échanges			<u> </u>
	s à la cession (cf. notice)			
323 (320 – 32	Prix total d'acquisition net : lignes 21 – 322)			
Plus-value	es et moins-values : ligne 318 –) x (ligne 317) / (ligne 312)] précédé	+	+	++
	value ou moins-value globale de ne à charge			=
	PLUS-VALUES OU MOINS POSEES DECLARANT 1	J-VALUEU REALIGEE	O TAK EINTEKNE	DIAINE DE L'EROONNE
411	Désignation des personnes interposé	ées (Nom et adresse du dépo	sitaire ou du gestionnaire du	compte d'actifs numériques)
	Personne interposée 1			
	Personne interposée 2			
	Personne interposée 3			
	•	Personne interposée 1	Personne interposée 2	Personne interposée 3
412	Quotes-parts de prix de cession			
413 de cessio	Total des quotes-parts de prix on			=
	Quotes-parts des plus-values values de l'année			
	Total des quotes-parts de plus- moins-values de l'année			=
	DECLARANT 2			
421	Désignation des personnes interposé	es (Nom et adresse du depo	sitaire ou du gestionnaire du	compte d'actifs numeriques)
	Personne interposée 1			
	Personne interposée 2			
	Personne interposée 3			
		Personne interposée 1	Personne interposée 2	Personne interposée 3
422	Quotes-parts de prix de cession			
423 cession	Total des quotes-parts de prix de			=
	Quotes-parts des plus-values et lues de l'année			



43 F	PERSONNE À CHARGE			
431	Désignation des personnes interposé	ées (Nom et adresse du dépo	sitaire ou du gestionnaire du c	ompte d'actifs numériques)
	Personne interposée 1			
	Personne interposée 2			
	Personne interposée3			
		Personne interposée 1	Personne interposée 2	Personne interposée 3
432	Quotes-parts de prix de cession			
433 cession	Total des quotes-parts de prix de			=
	Quotes-parts des plus-values et alues de l'année			
	Total des quotes-parts de plus- t moins-values de l'année			=
5	RECAPITULATIF AU NIVEAU	J DU FOYER FISCAL		
•	Total des prix de cession réalisé: fiscal (ligne 218 + ligne 258 + ligne 3 23+ ligne 433)			
Si le to	otal des prix de cession réalisés au n	iveau du foyer fiscal est inf	érieur ou égal à 305 €, vos c	essions sont exonérées.
	otal des prix de cession réalisés au n nes nécessaires à la détermination d			s sont imposables. Remplissez
415 + I ligne 3	Total des plus-values et moins-valu a du foyer fiscal (ligne 224 + ligne 264 + igne 425 + ligne 435) (précédé du + ou SAN de la 2042 C en cas de plus-valu BBN de la 2042C en cas de moins-valu	+ ligne 324 + ligne ı -) : à reporter en ue globale ou en		

